

Le Bureau de l'Association Lorraines des Professeurs de Langues Anciennes, ayant pris connaissance de la suppression annoncée de l'enseignement du latin et du grec au collège J. Ferry et au lycée L. Bertrand de Briey, repousse une telle perspective, qui pénaliserait les élèves du bassin de Briey dans son entier.

Il rappelle que l'abandon de ces disciplines irait à l'encontre des recommandations du ministre de l'Education Nationale, M.Luc Chatel, qui, le 31 janvier, a insisté sur l'étude nécessaire de l'héritage gréco-romain.

Il prie donc Monsieur le Recteur de veiller à assurer le maintien de l'enseignement des langues anciennes au collège J. Ferry et au lycée L. Bertrand de Briey, dans le respect tant des vœux des élèves et de leurs familles que des prescriptions ministérielles.

Nancy, le 7 mars 2012